

☎ : 04.66.25.60.41

✉ : accueil@mairiesjv.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT)

- Délibération n°2024-19–Approbation du procès-verbal n° 02/2024 de la séance du 02 avril 2024.
Votée à l'unanimité.
- Délibération n°2024-20-Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunication.
Votée à l'unanimité.
- Délibération n°2024-21– Aides municipales 2024 aux façades.
Votée à 13 votes pour et 1 abstention.
- Délibération n°2024-22 – Subvention 2024 à l'Association Les ChatsMages.
Votée à l'unanimité.
- Délibération n°2024-23– Subvention 2024 à l'Association le Sou des Ecoles.
Votée à 12 votes pour et 2 abstentions.
- Délibération n°2024-24- Subvention 2024 à l'Association Familiale.
Votée à 12 votes pour 1 vote contre et 1 abstention.
- Délibération n°2024-25- Subvention 2024 à l'Association Guitare en Cévennes.
Votée à 13 votes pour et 1 abstention.
- Délibération n°2024-26- Subvention 2024 à l'Association La Yourte
Votée à 13 votes pour et 1 abstention.
- Délibération n°2024-27- Subvention 2024 à l'Association Les Mutines Indigènes.
Votée à 13 votes pour et 1 abstention.
- Délibération n°2024-28- Subvention 2024 à l'Association Le Maquis Culturel.
Votée à 13 votes pour et 1 abstention.
- Délibération n°2024-29- Subvention 2024 à l'Association La Boulange.
Votée à 1 vote pour 10 votes contre et 3 abstentions.

Le 02 juillet 2024

Le Maire de Saint-Jean de Valériscle
Marc JEKAL

